

Référente Aide Sociale à l'Enfance (H/F)



Contrat de 6 mois



Saint-Dizier (52)



Fin de publicité : 10/01/2024

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Assistant socio-éducatif
Temps de contrat : 39h/semaine Fondement juridique du candidat contractuel : Accroissement temporaire d'activité (article L332-23 disposition 1 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3 alinéa I dispositif 1 loi 84-53)	Echelon 1 : 1 919.69€ R.I.F.S.E.EP. : 389 € SEGUR : 241 € Sujétion : 40 € « Exposition courante à des publics et usagers vulnérables » Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.
<u>Missions du service – positionnement de l'agent :</u> Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de la circonscription d'action sociale de Saint-Dizier le/la référent(e) aide sociale à l'enfance intervient auprès des enfants confiés et de leurs familles et participe aux missions de prévention.	
<u>Tâches confiées :</u> Suivi de l'enfant confié, dans le cadre d'une mesure de placement ou d'une mesure d'ASDJ – élaboration, mise en place et suivi du projet social, éducatif, et pédagogique en direction de l'enfant en coopération avec sa famille et son lieu d'accueil – accompagnement de l'enfant sur son lieu de placement ou dans sa famille – organisation et gestion des droits de visite avec les parents – rapports réguliers sur l'évolution de la situation, et établissement de documents (calendrier de visite, proposition de lieux d'accueil...) Autres missions : Proposition et animation d'activités éducatives individuelles et collectives Aide éducative à domicile (AED) – Élaboration et suivi du projet social, éducatif et pédagogique en direction de l'enfant défini avec la famille	
<u>Profil recherché :</u> – être titulaire de l'un des diplômes d'état (éducateur spécialisé, assistant de service social, CESF ou éducateur de jeunes enfants), – respect de l'usager, non jugement, non directivité, – respect du secret professionnel, – sens de l'écoute et de la distance, maîtrise des techniques de communication et de négociation – respecter du cadre judiciaire des mesures et de celui du règlement départemental d'aide sociale à l'enfance – travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les assistantes sociales, les établissements spécialisés, les autres intervenants du service social, du service PMI et du service de l'aide sociale à l'enfance du conseil départemental ainsi que des partenaires (éducation nationale, secteur médico-social, ...) – savoir piloter un projet, se tenir informé de l'actualité métier et être force de proposition – savoir rendre compte, esprit de synthèse et capacités rédactionnelles – maîtrise de l'outil informatique – motivation, rigueur, autonomie et capacité d'adaptation – permis B et véhicule personnel	
<u>Pourquoi nous rejoindre ?</u> Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle. Organisation de travail : Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 22 jours RTT et 25 jours de congés annuels. Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de télétravail sur 12 mois. (Versement d'une indemnité de télétravail) – Possibilité de versement du forfait mobilité durable. Comment candidater ? Vous pouvez demander la fiche de poste complète et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.	